

REGLEMENT CHAMPIONNAT des CLUBS de HAUTE-SAVOIE 2026 MATCHPLAY

PAGES	1 à 5	:	Préambule et REGLEMENT 2026
	6	:	Formulaire inscription
	7	:	Feuille de matchs
	8	:	Calendrier et renseignements clubs

oo

PREAMBULE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GOLF MATCHPLAY par EQUIPE DE HAUTE - SAVOIE pour l'année 2026,

Tous les participants devront être en conformité avec les obligations sanitaires et médicales tant gouvernementales que fédérales

(certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf)

1- PRESENTATION

Le Comité Départemental de Golf de la Haute Savoie organise le Championnat Interclubs Match-Play de Haute-Savoie.

2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1- Pour les Clubs

Compétition ouverte à tous les clubs membres de la Fédération Française de Golf (FFG), à jour de leurs cotisations annuelles FFG et Comité Départemental de Golf de Haute-Savoie (CD Golf 74)

- Seuls les Clubs adhérents à la FFGolf et au Comité Départemental de Golf 74 avec terrains répondant aux critères d'homologation, peuvent recevoir sur leur parcours, et de ce fait accorder la réciprocité d'invitation gratuite au club visiteur.
- **En cas d'inscription de club dont le terrain n'est pas homologué, et ne pouvant donc pas recevoir sur son parcours, il sera demandé à ce club une participation de 65 euros par joueur à chaque rencontre.**

2.2- Pour les équipiers

Chaque équipier doit :

- Être membre et licencié de l'Association Sportive du Club qu'il représente,
- Être à jour de son certificat médical, enregistré auprès de la FFG, au plus tard la veille de la rencontre qu'il doit disputer,
- L'index pris en compte est celui figurant dans RMS à la date de la rencontre,
- Handicap maximum 24 **ou ramené à 24 si au-dessus.**

3- ENGAGEMENT

- L'inscription des équipes doit être réalisée **avant le 1er Mars 2026** en remplissant le formulaire ci-dessous,
- Le droit d'inscription par équipe est de **200€** (par virement ou chèque libellé à l'ordre du CD74 et envoyé au moment de l'inscription) qui sera **remboursé en cas d'annulation totale de la finale pour cause sanitaire ou autre impératif.**
- Le capitaine de chaque équipe (ou son représentant) se présente le jour de chaque rencontre avec la liste des 6 joueurs (répondants aux critères de participation) avec leur index à jour.

4- Formules de jeu : MATCHPLAY

4.1 - Phase Préliminaire (saison régulière)

Jusqu'à 8 équipes, la phase préliminaire du Championnat se déroulera en 1 Poule.
Au-delà de 8 équipes, la phase préliminaire se déroulera en 2 Poules (poule 1 et poule 2)

Les équipes se rencontrent entre **le 1/06 et le 5/10** en matchs « aller simple » (comme les 6 nations au rugby : 1 année sur 2 à domicile, Inversion l'année suivante toujours sur 18 trous (1x 18 ou 2x 9).

Le premier départ de chaque rencontre devrait avoir lieu à 9H00.

Si une date ou les horaires de jeu devaient être modifiés, ils pourraient l'être en accord des deux capitaines (la rencontre devra néanmoins être jouée avant le tour suivant).

Le Club qui reçoit invite le Club visiteur pour les green-fees, l'accueil-café et les repas d'après match, sauf cas spéciaux pour les clubs n'ayant pas de parcours homologué (voir ci-dessus).

A l'issue de chaque rencontre, le Capitaine jouant à domicile devra transmettre les résultats et une photo des équipes le jour même afin que résultats et photos puissent être publiés sur Facebook et le site internet du CD Golf 74.

Il est souhaité que les équipes aient une uniformité de tenue (polos ou pulls).

Equipes de 6 joueurs :

Chaque capitaine fournit le matin même la composition des doubles de son équipe

- 3 doubles en SHAMBLE à 2

(équipe de 2, chacun drive, on choisit la meilleure balle, puis chaque joueur poursuit en 4 balles meilleure balle)

Le handicap de chaque équipe est égal à la **somme arrondie à l'entier le plus proche**, (si #,5, arrondi à l'entier supérieur) **de 60% de l'index du meilleur joueur et 40% de l'index de l'autre joueur** (arrondi à l'entier le plus proche (si "#,5" arrondi à l'entier supérieur)

Coups rendus en shamble à 2 :

$\frac{3}{4}$ de la différence de handicap, arrondi à l'entier le plus proche.

Le maximum de coups rendus sera de 5, quel que soit la différence d'index entre les 2 équipes.

Attribution des points par double de chaque match :

Victoire	Victoire	3 points
Match nul	Match nul	1 point chacune
Défaite	Défaite	0 point
- moins 1 point en cas de forfait (par joueur forfait) –		

Le nombre de points obtenus à chaque rencontre sera comptabilisé pour le classement général

4.2- PHASE FINALE (2 jours)

6 joueurs par club (peuvent changer sur les 2 jours).

*Pour pouvoir participer à la finale, les joueurs devront avoir joué au minimum un match de saison régulière, **faute de quoi l'équipe se verra pénaliser sur son score général de 2 points par joueur ajouté.***

L'index du ou des joueurs ajoutés ne pourra être meilleur que l'index du joueur le moins fort de l'équipe.

4.2.1- Terrain

- La finale se déroulera en 2 journées au golf du Gouverneur, parcours du Breuil, les 13 et 14 octobre 2026

- Un forfait de 201 euros par joueur soit 1206 euros pour l'équipe de 6 joueurs, couvrant 2 green-fees, le repas du 1er soir et le repas du 2ème jour à midi devra être réglé par chaque Club par virement de préférence ou chèque libellé à l'ordre du CD74 et **envoyé avant le 30 Août 2026.**

- L'organisation et le paiement des autres repas et de l'hébergement sont à la charge de chaque Club.

4.2.2 Formules de jeu

Si le nombre de clubs inscrits est pair : 8 équipes comme en 2025

Toutes les parties se jouent en **DOUBLE le 1^{er} jour** :

SHAMBLE à 2, meilleure balle, en net,

Victoire : 3 points match nul : 1 points à chaque équipe défaite : 0 point

Coups rendus en shamble à 2 :

comme en saison régulière, la somme de 60% de l' index du meilleur joueur et 40% de l' index de l'autre joueur (arrondi à l'entier le plus proche (si “#,5” arrondi à l'entier supérieur)

Attribution de points identique à la saison régulière pour les doubles.

Chaque club définit lui-même la composition de ses 3 équipes de double avant le tirage au sort.

Tirage au sort des duels (un club ne pourra pas rencontrer le même club plus d' UNE fois lors du tirage au sort).

Un classement provisoire est fait le soir du 1^{er} jour en additionnant :

les points de la saison régulière + les points du 1^{er} jour de finale

Toutes les parties se jouent en **SIMPLE le 2^{ème} jour** : **MATCH-PLAY en NET – SHOTGUN**

Les matchs sont définis en fonction du classement au soir du 1^{er} jour de Finale.

Les 4 équipes les mieux classées se rencontrent pour l'attribution du titre,

les autres équipes se rencontrent toutes ensemble, pour éviter la dernière place

Attribution des points pour les simples en Finale :

Victoire : 2 points Match nul : 1 point chacun défaite 0 point

Si le nombre de clubs inscrits est impair :

Le 1^{er} jour sera joué en 2 doubles SHAMBLE et 2 simples MATCHPLAY NET par équipe

Le 2^{ème} jour tout en simples MATCHPLAY NET

Toutes ces confrontations seront établies en fonction du classement par index des joueurs de ces équipes.

Coups rendus :

$\frac{3}{4}$ de la différence d'index (arrondi à l'entier le plus proche, si “#,5” arrondi à l'entier supérieur).

5- TROPHEES

- Un trophée récompensera le Club vainqueur
- Un trophée récompensera la dame ayant marqué le plus de points au cours de toute la saison
- Un trophée récompensera l'homme ayant marqué le plus de points au cours de toute la saison

COMITE D'EPREUVE

COMITE DEPARTEMENTAL	BAUD Vital
	DUMAS Catherine
Club Hôte de l' étape	1 Représentant
Communication	BAUD Vital – DUMAS Catherine –

CHAMPIONNAT « MATCHPLAY » DE HAUTE-SAVOIE 2026

✚ FORMULAIRE D'INSCRIPTION de votre CLUB

- ✚ Nom du Club : _____
- ✚ N° FFG _____
- ✚ Capitaine d'équipe _____
- ✚ @email du capitaine _____
- ✚ Téléphone du capitaine _____
- ✚ @Email du club _____
- ✚ Téléphone du Club _____

Bulletin à retourner avant le 1er mars 2026

suivi de préférence d'un virement ou d'un chèque de 200 euros,

par @mail : chptmatchplay@cdgolf74.com

Feuille de rencontre

Date: / /

Le handicap de chaque équipe est égal à la somme arrondie à l'entier le plus proche

(si "#.5", arrondi à l'entier supérieur), de :

60 % de l'index du meilleur joueur
+ 40% de l'index de l'autre joueur

exemple :

joueur 1 index 9 60 % = 5,4
joueur 2 index 14,3 40 % = 5,72
index de l'équipe : 11,12 ramené à 11

double

Vainqueur 3 points
Nul 1 point
Perdu 0 point

Coups rendus : 3/4 de la différence d'index (arrondi à l'entier le plus proche, si "#.5", arrondi à l'entier supérieur). **MAXIMUM de coups rendus : 5** quelle que soit la différence d'index entre les 2 équipes.

Club VISITE :

Club VISITEUR :

	Nom	Prénom	hcp	POINTS		Nom	Prénom	hcp	POINTS
DOUBLE									
N° 1									
DOUBLE									
N° 2									
DOUBLE									
N° 3									

TOTAL POINTS équipe visitée

TOTAL POINTS équipe visiteuse

VAINQUEUR :

Résultat :

signatures Capitaine visité (Nom et signature)

Capitaine visiteur (Nom et signature)

Cette feuille de résultats doit être remplie et signée par les 2 capitaines, et envoyée avec les photos par mail (ou photo MMS) dès la fin du match ou au plus tard le lendemain de la rencontre à :

par mail à : chptmatchplay@cdgolf74.com

ou par photo MMS à : 06 70 16 48 22 ou 06 19 84 06 89

CALENDRIER préconisé des RENCONTRES (Les capitaines s'accordent entre eux)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS MATCHPLAY 2026				date effective
CALENDRIER	DATES PRECONISEES			
	et sens réception/déplacement préconisé (non obligatoire) accords entre les capitaines d'équipes			
ETAPE 1	avant le 30-juin-26			
MEGEVE-MT D'ARBOIS	reçoit		CEG LEMAN	
FLAINE-LES CARROZ	reçoit		LES GETS	
GOLF DES ALPES	reçoit		MORZINE-AVORIAZ	
MORNEX			EXEMPT	

ETAPE 2	avant le 15-juil.-26			
LES GETS	reçoit		GOLF DES ALPES	
MEGEVE-MT D'ARBOIS	reçoit		FLAINE-LES CARROZ	
MORNEX	reçoit		MORZINE-AVORIAZ	
CEG LEMAN			EXEMPT	

ETAPE 3	avant le 31-juil.-26			
FLAINE-LES CARROZ	reçoit		CEG LEMAN	
MEGEVE-MT D'ARBOIS	reçoit		MORNEX	
LES GETS	reçoit		MORZINE-AVORIAZ	
GOLF DES ALPES			EXEMPT	

ETAPE 4	avant le 15-août-26			
MORZINE-AVORIAZ	reçoit		CEG LEMAN	
MORNEX	reçoit		LES GETS	
GOLF DES ALPES	reçoit		MEGEVE-MT D'ARBOIS	
FLAINE-LES CARROZ			EXEMPT	

ETAPE 5	avant le 31-août-26			
MORNEX	reçoit		CEG LEMAN	
FLAINE-LES CARROZ	reçoit		GOLF DES ALPES	
MEGEVE-MT D'ARBOIS	reçoit		LES GETS	
MORZINE-AVORIAZ			EXEMPT	

ETAPE 6	avant le 15-sept.-26			
LES GETS	reçoit		CEG LEMAN	
MORZINE-AVORIAZ	reçoit		FLAINE-LES CARROZ	
GOLF DES ALPES	reçoit		MORNEX	
MEGEVE-MT D'ARBOIS			EXEMPT	

ETAPE 7	avant le 30-sept.-26			
GOLF DES ALPES	reçoit		CEG LEMAN	
MORNEX	reçoit		FLAINE-LES CARROZ	
MORZINE-AVORIAZ	reçoit		MEGEVE-MT D'ARBOIS	
LES GETS			EXEMPT	

	reçoit	se déplace
FLAINE-LES CARROZ	3	3
GOLF DES ALPES	4	2
LES GETS	3	3
MEGEVE-MT D'ARBOIS	4	2
MORNEX	4	2
MORZINE-AVORIAZ	3	3
CEG LEMAN	0	6

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS MATCHPLAY 2026
FINALE
Golf du GOUVERNEUR "BREUIL"
LES 13 et 14 OCTOBRE 2026

RAPPEL Attribution des points saison régulière			
TOUS LES POINTS GAGNES LORS DES RENCONTRES SONT COMPTABILISES.			
Victoire : 3 points	Match nul : 1 point chacune	Défaite : 0 point	
exemple :	victoire	nul	total rencontre
une équipe gagne 2 matchs et partage le 3ème :	2x 3 = 6 pts	1 pt	7 pts
l'équipe concurrente rapportera	0	1 pt	1 pt
- moins 1 point en cas de forfait (par joueur forfait) -			
En cas de non respect des règles fédérales, (joueur non licencié dans le club qu'il représente, défaut de certificat médical d'un joueur, ou autres ...etc ...)			
le joueur répréhensible sera déclaré forfait, son match perdu, et entrainera donc pour son équipe la pénalité prévue en cas de forfait les autres résultats de son équipe resteront acquis.			
RESULTAT FINAL DE L'ANNEE			
Total des points obtenus en saison régulière +			
TOTAL des points obtenus en FINALE (doubles + simples)			

N° FFG	Club	capitaine	mail
240	FLAINE-LES CARROZ	DUBICH Stéphane	stephane.dubich@sfr.fr
635	GOLF DES ALPES	TEISSEDRE Bernard	teissedrebernard@orange.fr
1076	LES GETS	MUGNIER Théo	theo.mugnier08@gmail.com
982	MEGEVE-MT D'ARBOIS	MOREILLON Gilbert	gilbert.moreillon@bluewin.ch
519	MORNEX	JUGET Olivier	olivierjuget68@gmail.com
864	MORZINE-AVORIAZ	ROSSET Guillaume	contact@felixski.fr
1607	CEG LEMAN	REY Gérald	arthur101516@gmail.com

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées de la façon suivante, dans l'ordre suivant :	
1	Nombre de points acquis en saison régulière
2	Résultat du match en "tête à tête" de la finale
3	Nombre de points acquis en finale
4	Nombre de victoires en saison régulière
5	Résultat du match en "tête à tête" de la saison régulière